

EVALUATION FINALE

BKF/014

Projet d'Autonomisation du Dispositif
d'Alphabétisation des Hauts-Bassins

FICHE SYNTHETIQUE

Pays	Burkina Faso
Titre long du Projet	Autonomisation du Dispositif d'Alphabétisation dans la région des Hauts-Bassins
Titre court du Projet	Alphabétisation III
Code LuxDev	BKF/014
Version du Rapport	Janvier 2013

NOTATION DU PROJET PAR LA MISSION D'EVALUATION

Notation globale (Efficacité)	3 Échelle de 1 (résultats excellents, dépassant sensiblement les attentes) à 6 (l'action de développement est infructueuse ou la situation s'est plutôt dégradée)
Notation des autres critères d'évaluation	Pertinence : 1 Efficience : 2 Durabilité : 4

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

L'évaluation finale du projet BKF/014 a été menée par un consultant international et une consultante nationale (Jean-Emmanuel Bui et Aïssata Dukoyo Sanou). La mission s'est déroulée à Ouagadougou et dans les trois provinces des Hauts-Bassins : le Tuy, le Kéné Dougou et le Houet. Pendant cette phase de terrain qui s'est déroulée entre le 8 et le 21 janvier 2013, les consultants ont rencontré différentes catégories d'acteurs impliqués directement ou indirectement dans le projet et ils ont pu observer certaines de ses réalisations. Les entretiens ont ciblé tout particulièrement les acteurs clés du BKF/014 : les opérateurs, les communes et les services techniques déconcentrés. Des représentants des directions centrales du Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation et de nombreux bénéficiaires ont également été interviewés.

Le rapport d'évaluation rend compte des résultats de la mission d'évaluation finale qui s'est conformée au cadre que lui assignaient les termes de référence :

- l'analyse des résultats et des objectifs atteints ;
- l'exécution du projet ;
- l'évaluation du projet.

Dans la continuité des projets BKF/003 et BKF/010 dont l'objet commun était l'alphabétisation de la population de la région des Hauts-Bassins, le projet BKF/014 s'inscrit, dès son origine, dans une logique de complémentarité et de renforcement des acquis des deux précédents.

Il s'agissait de consolider les avancées sensibles enregistrées dans le domaine de l'alphabétisation en favorisant l'autonomie accrue des opérateurs présents dans la région et en permettant l'émergence de nouveaux opérateurs pour répondre efficacement à la forte demande d'alphabétisation dans cette zone géographique du Burkina Faso.

Dans un contexte de décentralisation de la politique d'alphabétisation qui prend appui sur les communes, le projet a appréhendé la problématique de l'autonomie en privilégiant une approche systémique qui intègre les composantes clés d'un dispositif d'alphabétisation : les opérateurs, les communes et les services déconcentrés de l'administration de l'éducation - les outils de partenariat, de gestion, de financement et de suivi/évaluation.

Le projet devait se dérouler sur une période de 48 mois et il bénéficiait d'un budget de 3 087 000 EUR: 3 000 000 EUR au titre de la contribution du Grand Duché du Luxembourg et 87 000 EUR au titre de la contribution locale.

L'objectif spécifique du projet était de « Renforcer l'autonomie des opérateurs du tissu associatif pour pérenniser l'offre et la qualité des services d'alphabétisation et d'éducation non formelle dans la région des Hauts Bassins ».

Cet objectif spécifique se déclinait en quatre résultats attendus :

- le renforcement des capacités des opérateurs (Résultat 1) ;
- l'amélioration de la qualité des services d'alphabétisation (Résultat 2) ;
- le positionnement des communes (Résultat 3) ;
- la capitalisation des bonnes pratiques (Résultat 4).

A ce stade, il est nécessaire de rappeler que l'évaluation intermédiaire avait formulé une série de recommandations à court et moyen terme. Dans l'intervalle de temps qui séparait les deux évaluations, le projet n'a tenu compte que des recommandations à court terme estimant que celles qui concernaient le moyen terme entraient dans le cadre des objectifs que poursuivaient les activités initialement prévues dans le document de projet. Concrètement, des ajustements sont principalement intervenus pour renforcer les capacités de gestion et d'organisation des opérateurs, pour favoriser la participation des femmes aux activités d'alphabétisation, pour adapter le système de suivi/évaluation de l'objectif spécifique et pour remodeler le fonctionnement de l'unité de gestion du projet en responsabilisant davantage l'assistant technique national.

Aux termes du projet, l'analyse par les évaluateurs des objectifs et des résultats atteints montre que les acteurs clés ont renforcé sensiblement leurs capacités grâce aux actions de formation et au développement d'outils spécifiques comme la carte éducative pour les communes.

Par ailleurs, ces différents acteurs ont commencé à se structurer en réseaux, créant ainsi les conditions de partage, d'échange et de mutualisation propice à la construction progressive d'une vision commune de l'alphabétisation. Dans ce réseau d'acteurs, les communes sont montées en puissance : c'est à leur niveau que se situe l'élaboration et la mise en œuvre des campagnes d'alphabétisation conformément au mouvement de décentralisation. Les services techniques déconcentrés ont renforcé et professionnalisé leur pratique du suivi / évaluation favorisant ainsi l'amélioration de la qualité des services d'alphabétisation et les opérateurs s'émancipent en matière d'organisation et de gestion. Leur autonomie financière est partiellement acquise.

Au final, le dispositif d'alphabétisation a pris racine dans la région des Hauts-Bassins, mais il n'a pas acquis son autonomie en raison de fragilités qui demeurent.

Pour autant, ses avancées et ses innovations peuvent alimenter avantageusement la réflexion nationale sur l'alphabétisation et l'éducation non formelle.

L'évaluation du projet a mis en lumière la pertinence de l'approche adoptée et la nécessité d'appréhender les problématiques d'éducation en général et de l'alphabétisation et l'éducation non formelle en particulier, de manière systémique. La commune est le bon niveau pour analyser les besoins, construire une réponse adéquate et optimiser la gestion des ressources. L'efficacité s'est avérée réelle, mais relative tant les différentes actions mises en œuvre ne parviennent pas à atteindre les résultats escomptés. Le professionnalisme et la rigueur avec lesquels l'unité de gestion du projet a géré le projet, ont assuré son efficacité. La question de la durabilité est la plus saillante : le projet a posé des pierres mais la construction est fragile. Le financement est un facteur de fragilisation des acquis du BKF/014.

Fort de sa connaissance du projet et des leçons qu'elle pense en tirer, la mission a été en mesure de formuler quelques recommandations. Leur nombre est volontairement restreint de telle sorte qu'il n'égare pas les esprits et que des actions soient engagées.

Ces recommandations ont été également formulées à l'endroit du projet afin qu'avant sa clôture, il soit en mesure de renforcer sa durabilité : accompagner les opérateurs vers plus d'autonomie financière - construire des référentiels de compétences - asseoir le positionnement des communes - promouvoir et formuler les acquis du projet.

Ces recommandations ont été formulées à l'endroit d'une série d'acteurs afin que les acquis du BKF/014 soient pris en compte au niveau national et réinvestis.